

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 26 (1980)
Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Algérie, Liban, Maroc, Casablanca, Tunisie, Madagascar, Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal, République du Zaïre
Autor: Joray, Jean

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALGERIE



Ambassade, 27 bd Zirout Youcef, de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi, Boîte postale 482, **Alger-Gare, Algérie.**

L'Ambassade communique

Malgré l'introduction de l'horaire d'été, les heures d'ouverture des bureaux de l'ambassade restent fixées, comme par le passé, du dimanche au jeudi, de 9 heures à 12 heures. L'après-midi, la permanence est assurée pour les cas urgents. Pendant les fins de semaines, les compatriotes en difficultés peuvent également appeler le personnel de chancellerie au 78.33.73 (M. W. Maurer), 78.15.53 (M. R. Zehnder) et 78.56.91 (M. D. Vindayer).

Nouvelles de la colonie

Pour clore la saison, l'Assemblée générale de l'Association des Suisses en Algérie s'est tenue le 17 avril dans les locaux de la résidence, gracieusement mis à disposition par M. L'Ambassadeur Ernst Andres.

La soirée a été marquée par la récapitulation des activités de l'exercice 1979/1980 ainsi que par l'élection d'un nouveau comité.

M. Jean-Pierre Schwab, président du nouveau comité, sera assisté dans ses tâches par M. A. von Rotz, vice-président, Mme S. Welti, secrétaire, ainsi que par MM. M. Gross, M. Rossi et D. Vindayer.

C'est ainsi une page qui se tourne et le moment d'exprimer notre vive reconnaissance au comité sortant, qui, sous la présidence de M. Jean-Pierre Piguet, a offert de nombreuses heures de détente et laissera de beaux souvenirs à la colonie suisse d'Algérie.

Tous nos vœux vont naturellement au nouveau comité qui reprend le flambeau et doit dès à présent s'attaquer à la préparation de la Fête Nationale qui aura lieu au début du mois de juillet déjà, en raison du Ramadan. La colonie sera d'ailleurs informée prochainement de tous les détails concernant ces festivités.

Qu'il soit dit également que la correspondance de l'A.S.A. doit maintenant être acheminée à :

Mme S. Welti,
A.S.A., c/o Ambassade de Suisse
B.P. 482, Alger-Gare.

Enfin, et pour que vive cette association, il faut rappeler que chaque membre a la faculté d'acquitter ses cotisations (également les arriérés...) auprès du trésorier, M. D. Vindayer, à l'ambassade.

LIBAN



Beyrouth

Ambassade, rue John-Kennedy, Immeuble Achou, case postale 172, Beyrouth, de 9 heures à 12 heures du lundi au vendredi. Tél. 366-390/1.

MAROC



Rabat Ambassade de Suisse
Boîte Postale 169
Square Condo-de-Satriano.



Casablanca

Consulat, 79, Mahaj Al Hassan Al-Tani (avenue Hassan II)
(De 9 h à 12 h du lundi au vendredi)
Case postale 5.

Visite aux Communautés suisses de Marrakech et d'Agadir

Entre le 14 et le 17 avril dernier, M. Ernest Monney, Consul de Suisse à Casablanca et son épouse ont rendu visite aux Suisses des régions de Marrakech et d'Agadir. A Marrakech où l'effectif de la colonie s'est sensiblement réduit au cours de ces dernières années, M. et Mme Monney ont néanmoins eu la joie de s'entretenir avec une quinzaine de compatriotes au cocktail qu'ils ont donné à l'hôtel « Marrakech ». Par contre la communauté d'Agadir s'est quelque peu étoffée, notamment par la présence de compatriotes se consacrant à des activités dans le tourisme et l'hôtellerie. Environ 35 d'entre eux ont assisté à la réception donnée à l'hôtel Adar. Le Consul et Mme Money furent enchantés de pouvoir faire plus ample connaissance avec les membres de colonies passablement éloignées de Casablanca.

Communiqué du Consulat

Décès de M. l'Abbé Alphonse Delabays

L'Abbé Alphonse Delabays, curé de Berrechid, est décédé le 29 février dernier dans sa 67^e année après une courte maladie.

D'origine gruyérienne, l'Abbé Delabays était né en 1913 à Lussy (Fribourg). Voici plus de 25 ans, il avait été détaché du diocèse de Fribourg, Lausanne et Genève et attribué à celui de Rabat.

Personnage populaire, empreint de bonhomie et de jovialité, le Père Delabays, comme on l'appelait à Casablanca, avait le don de communiquer son optimisme à tous ceux qu'il approchait. C'est pourquoi il était particulièrement estimé des personnes du troisième âge auxquelles il consacrait beaucoup de son temps à travers le Maroc. Nombreux furent ceux qui vinrent lui rendre un ultime et poignant hommage en l'Eglise de Notre-Dame de Lourdes au cours d'émouvantes funérailles présidées par S.E. Monseigneur Jean Chabert, Archevêque de Rabat, entouré d'une vingtaine d'ecclésiastiques du diocèse. Selon ses dernières volontés, le défunt a été inhumé au cimetière de Ben M'Sik en cette terre marocaine qu'il a tant aimée.

Concert de l'organiste suisse André Luy

Le 12 mars dernier, M. André Luy, titulaire du grand orgue de la Cathédrale de Lausanne depuis 1957, a donné un concert en l'église Notre-Dame de Lourdes à Casablanca, sous les auspices des « Amis de l'orgue au Maroc ». Notre compatriote a remporté un vif succès et la presse locale lui a consacré une critique particulièrement élogieuse.

TUNISIE



Ambassade de Suisse

1002 — TUNIS Belvédère
Mutuelleville
10, rue Ech-Chenkiti
Tél. : 281.917 — 280.132
Télex 12447

L'Ambassade communique :

1. Lors du **Festival international du film sportif**, qui s'est déroulé au début

d'avril à Tunis, la Suisse a gagné avec le film « Sport » le prix de l'Association nationale Sport, Culture, Travail (A.N.S.C.). Quinze pays ont participé à ce concours.

2. Le **22^e Championnat international militaire d'escrime**, qui a eu lieu du 6 au 14 avril 1980 à Tunis et auquel 17 pays ont participé, a été remporté par l'équipe suisse (épée) et le concours individuel, par Daniel Giger de Berne.

3. Le crédit suisse pour le **Centre de formation de Gabès** a été prolongé jusqu'en 1981.

4. Dans le but de fournir une aide matérielle et personnelle à des organisations d'utilité publique en Tunisie, un « **Service Suisse-Tunisie** » (**Dienst Schweiz-Tunesien**), organisation de droit privé, a récemment été créé à Zurich. Sa mission est de coordonner la réalisation de divers projets d'entraide, à laquelle la Confédération suisse, dans le cadre de sa politique de l'aide humanitaire, participe activement.

Un premier projet consiste en un don de deux métiers à tisser offerts à l'Union Tunisienne d'Aide aux Insuffisants Mentaux (U.T.A.I.M.) pour son école spéciale de La Marsa.

5. Les **prochains thés auprès de l'épouse de l'Ambassadeur** auront lieu le 25 juin 1980 à 16 heures (pour le « Groupe du mercredi ») et le 27 juin 1980 à 16 heures (pour le « Groupe du vendredi »). Une jardinière d'enfants s'occupera des petits. Le moment venu, des invitations seront adressées individuellement aux dames de la Communauté suisse.

6. L'Ambassadeur et Mme Lansenbacher ont été les invités d'honneur d'un dîner offert le 4 avril 1980 par un groupe d'une centaine de **Tunisiens ayant fait leurs études en Suisse**.

7. Notre compatriote, Mme Marguerite Krir, à Gafsa, collaboratrice de l'organisation suisse « **Terre des Hommes** », est reconnaissante, dans le cadre de son action humanitaire, pour toute remise de vieux habits. Les vêtements peuvent être déposés à la chancellerie de l'Ambassade à son intention.

8. Les **lignes du téléphone et du télex** de l'Ambassade ont été coupées du 4 au 10 avril 1980, à la suite d'une importante panne de secteur (P.T.T.).

9. Suite à l'introduction de numéros postaux, l'adresse de l'Ambassade est modifiée comme suit :

10, rue Ech-Chenkiti
Mutuelleville
1002 Tunis — Belvédère

Union suisse

Depuis l'Assemblée générale du 23 février 1980 où le comité a été réélu en bloc, à l'exception de Mme Tekaya qui remplace Mme Kacem, démissionnaire, l'Union Suisse s'est déroulée le dimanche 13 avril pour un pique-nique avec concours d'œufs de Pâques décorés. Ce pique-nique, prévu le 6 avril avait été reporté en raison du mauvais temps.

Une vingtaine de familles et beaucoup d'enfants se sont retrouvés vers midi au camp de vacances de Sotutour à une vingtaine de kilomètres de Tunis. Chacun a pu griller sa viande et déguster la salade d'œufs préparée par les dames du comité. Les plus beaux œufs ont apporté un prix à leur décorateur avant de finir dans la salade.

L'Union s'est retrouvée le 27 avril à l'Hôtel International pour assister à la projection d'un film policier, prêté par le Centre Culturel Français.

Le rallye annuel a eu lieu le 18 mai, sur un parcours d'environ 50 kilomètres dans les environs de Tunis.

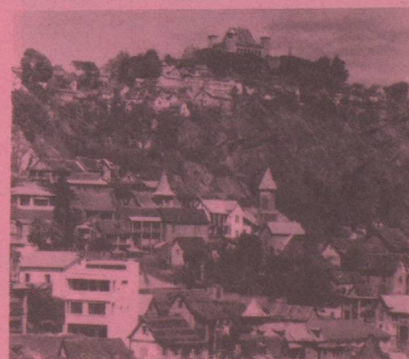
Bien que le nombre des membres soit en légère progression, le Comité souhaite de nouvelles adhésions pour 1980. La finance d'inscription de T.U.D. 6 000 est modeste (par famille) et permet de couvrir les frais d'organisation des activités.

Le Président regrette toutefois que certains membres ne se dérangent que pour les activités où il y a un prix à emporter ou un cadeau pour les enfants...

Comme le disait Max, l'Union fait la force et il serait souhaitable que tout le monde assiste le plus possible aux manifestations.

Jean Joray
Président de l'Union Suisse

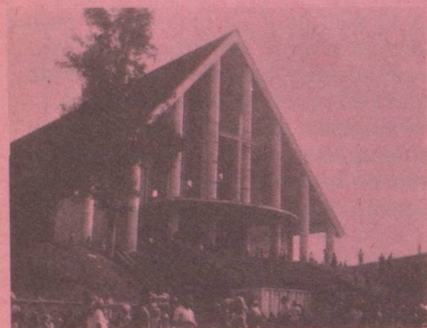
MADAGASCAR



Ambassade ANTANANARIVO

Rue Solombavambahoaka Frantsay 77
Cercle Suisse B.P. 926 **Antananarivo**

CAMEROUN



YAOUNDE

Ambassade, B.P. 1169 ;
Villa Zogo-Massy, route du Mont-Fébé,
Quartier Bastos.

Réception de 8 h à 12 h et de 15 h à
16 h du lundi au vendredi.

UGANDA

Consulate of Switzerland
P.O. Box 4886
Kampala
Téléphone 51455

COTE-D'IVOIRE



Abidjan

AMBASSADE

Immeuble Les Arcades,
Rue Franchet d'Espérey
(de 8 h à 12 h du lundi au vendredi)
Boîte postale 1914, Abidjan

Pour nos compatriotes au Gabon

Je vous informe que le Chef du Département des Affaires Etrangères, M. P. Aubert, a conféré le titre honoraire ad personam de Consul de Suisse à

M. Eric Etter
adresse : c/o SOGEC
B.P. 305 — Libreville

en remplacement de l'estimé M. Claude Sonderegger, qui abandonne sa charge et se retire en Suisse.

ILE MAURICE

Port-Louis

Consulat, 2 Pope Hennessy Street
(de 8 h à 16 h 30 du lundi au
vendredi), boîte postale 437, Port-Louis
(Ile-Maurice).

Nairobi

Ambassade de Suisse

International House, 7^e étage Mama
Ngina Street P.O. BOX 20008 Nairobi.
Tél. 28735.

Kigali Ambassade de Suisse

21, avenue de la Révolution
Bâtiment de l'AMIRWANDA, 1^{er} étage
Kigali - B.P. 597 - Tél. : 55-34

SENEGAL



Ambassade de Suisse

Rue René N'Diaye
(Angle rue El Hadj Seydou Nourou Tall)
B.P. 1772, Dakar (Sénégal)
Tél : 22.58.48.

Les heures d'ouverture au public restent
inchangées.

L'Ambassade de Suisse à Dakar est
compétente pour le Sénégal, La Gam-
bie, le Mali, la Mauritanie, les Iles du
Cap-Vert et la Guinée-Bissaus.

Mauritanie : agence consulaire de
Suisse : M. Henri Muller, Consul de
Suisse, B.P. 132, Nouakchott.

Mali : agence consulaire de Suisse
M. Roger-Gaston Progin, Consul de
Suisse, B.P. 1124, Bamako.

REPUBLIQUE DU ZAIRE



Kinshasa

Ambassade de Suisse
Résidence « Les Flamboyants »
Angle des avenues de la Nation
et Lumpungu
B.P. 8724 - Tél. 222.85 et 25.099
Réception de 9 h 30 à 12 heures
samedi excepté ou sur rendez-vous.



Indépendant mais responsable -
et fort grâce à une mutuelle !

Indépendant de toute subvention,
entièrement au service de ses adhérents
- ces caractéristiques de toute mutuelle
sont valables aussi pour le Fonds de
solidarité des Suisses de l'étranger.

Il permet à chacun de se constituer un
capital avec intérêts et de se garantir
contre la perte de ses moyens d'exis-
tence à la suite d'événements politi-
ques.

Renseignements : Vade-mecum, Mes-
sager Suisse 10/79, page 26 ou
Fonds de solidarité des Suisses de
l'étranger

Gutenbergstrasse 6, CH-3011 BERNE

AVIS

LOCATION DE VOITURES

Suisses de l'étranger,

Lors de votre arrivée en Suisse, par air ou par terre, une agence AVIS est à votre disposition.

Tarif mensuel spécial pour les Suisses résidant hors de l'Helvétie

Cat.	Modèle		1 mois incl. 3000 km Fr.	km suppl. Fr.
A	OPEL KADETT CITY 1200 S FORD FIESTA 1100 L		1199.—	-.15
B	VW GOLF 1500 GLS SIMCA HORIZON 1500 GLS	Radio Radio	1275.—	-.15
C	FORD TAUNUS 1600 L OPEL ASCONA 1900 S	Radio Radio	1375.—	-.19
D	AUDI 80 LS «A»	Radio	1500.—	-.19
E	OPEL REKORD 2000 S	Radio	1650.—	-.19
F	FORD GRANADA 2300 L	Radio	1800.—	-.19
G	BMW 318/320	Radio	1950.—	-.25
H	MERCEDES 250 «A» Air conditionné	Radio Cassette	2400.—	-.40
I	MERCEDES 280 S/SE «A» Air conditionné	Radio Cassette	3000.—	-.40
K	VW BUS	Radio	1850.—	-.19

Tous renseignements
supplémentaires vous seront
donnés par nos spécialistes.

N'oubliez pas:

AVIS, agence générale, Flughafenstr. 61, CH-8152 Glattbrugg
téléphone 01 810 00 00, Teléx 56 518



**Avis features
Opel cars.**

Tarif valable dès le 1.1.1979